

M. Tarabella: "l'égalité des genres est une égalité de droits et d'accessibilité"

Chaque année au Parlement européen, la commission sur les droits des femmes prépare un rapport pour évaluer les progrès faits pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les députés discuteront en session plénière le 9 mars et voteront le lendemain sur les progrès réalisés en 2013. Marc Tarabella, député démocrate-socialiste belge et rapporteur sur la question, nous a parlé des réalisations mais aussi de ce qu'il reste à faire. Suivez le débat et le vote en direct.

Quelle est la situation actuelle en termes d'égalité dans l'Union européenne ? Vous étiez le rapporteur pour l'égalité entre les hommes et les femmes en 2009. Qu'est-ce qui a changé depuis ?

Il y a du changement, mais c'est trop lent. Si nous continuons à ce rythme, la différence de rémunération entre les hommes et les femmes ne disparaîtra qu'en 2084. Depuis mon dernier rapport il y a cinq ans, l'emploi des femmes a augmenté de 60 à 63%, ce qui n'est pas suffisant. Nous devons faire attention à la qualité des emplois - de plus en plus de femmes ont des emplois à temps partiel, des contrats temporaires ou travaillent dans des conditions précaires.

[Cliquez ici pour accéder à toutes les actualités du Parlement européen](#)

Quelles sont les thèmes principaux qui doivent être considérés comme des priorités ?

L'élimination de la violence contre les femmes doit être une priorité. Nous devrions avoir une année dédiée à la lutte contre la violence. Ce serait une mesure symbolique, mais il est important d'en parler car c'est encore un tabou dans certains pays.

Le plafond de verre est encore une réalité, surtout dès que l'on parle de quotas de femmes dans les entreprises cotées en bourse. On peut en parler pendant 30 ans, mais pour permettre une réelle évolution, il faut des mesures coercitives. Nous devons également lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge et ratifier la convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

En ce qui concerne les droits sexuels et génésiques, ce rapport n'est pas pour ou contre l'avortement. Il concerne l'égalité et le droit de choisir, qui sont des droits fondamentaux.

Vous êtes un des seuls hommes qui travaillent à la commission sur les droits des femmes. Quel rôle jouent les hommes dans l'amélioration de l'égalité des sexes ? Sont-ils prêts à accepter le changement ?

Il n'y a pas assez d'hommes qui sont prêts à s'attaquer à ce problème. Il y a beaucoup de stéréotypes contre les hommes qui luttent pour l'égalité des sexes. Il faut changer les mentalités. Je pense que l'égalité des genres est une égalité de droit et d'accessibilité. Les femmes et les hommes ne sont pas et ne seront jamais identiques, mais ils doivent avoir les mêmes droits.

Cette interview a initialement été publiée le 20 mars 2015, suite à l'adoption du rapport par la commission des droits de la femme.

Liens

[Suivre le débat en direct, le 9 mars à 17h](#)

[Suivre le vote en direct, le 8 mars à 11h30](#)

[La page de Marc Tarabella \(S&D, BE\)](#)

[Fiche de procédure](#)

[Rapport sur les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013](#)

[Stimuler l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'UE - Mesures et chiffres clés](#)

[Commission européenne - Egalité hommes - femmes](#)

[Convention d'Istanbul](#)



Marc Tarabella